

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018

DELIBERATION N°2018.00102

**PROCEDURES ET ETUDES PREALABLES AU LANCEMENT DES TRAVAUX DE
L'ECHANGEUR DE LA VARIZELLE – RN88 – SUR LA COMMUNE
DE SAINT-CHAMOND - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
DE FINANCEMENT AVEC L'ETAT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 26 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

Membres titulaires présents :

M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHAVANNE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE,
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 15 mai 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180403-D20180010210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180515

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Roland GOUJON,
Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Marc PETIT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018

PROCEDURES ET ETUDES PREALABLES AU LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ECHANGEUR DE LA VARIZELLE – RN88 – SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ETAT

Le projet d'aménagement de l'échangeur de la Varizelle sur RN88 vise à améliorer la desserte des quartiers ouest de Saint-Chamond et du site technologique de Métrotech. Compte tenu de l'importance stratégique majeur que cet aménagement revêt pour notre territoire, ce projet constitue un axe du projet d'agglomération et est inscrit à la Programmation Pluriannuelle des Investissements de Saint Etienne Métropole. Ce projet a également été inscrit au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour un montant de 17 M € avec la clé de répartition suivante :

Etat :	8,5 M € soit 50,00%
Conseil départemental :	2,5 M € soit 14,71%
Saint Etienne Métropole :	6,0 M € soit 35,29%

Il a été convenu que les services de l'Etat assurent la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de cette opération. Il convient donc pour Saint-Etienne Métropole de conventionner avec l'Etat pour définir les modalités de sa participation.

A cet effet, l'Etat a soumis un projet de convention ayant pour objet d'organiser les études et procédures préalables au lancement des travaux : elle prévoit d'une part la mise en place d'une gouvernance partagée au travers de comités techniques et politiques pour valider les différentes étapes du projet, et d'autre part un financement partagé des frais d'études et de procédures selon la clé de répartition actée dans le CPER, par le biais d'un fonds de concours.

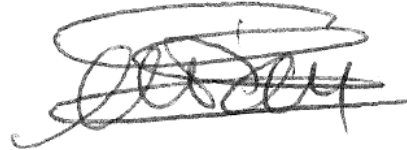
A l'issue de cette première phase, une nouvelle convention devra donc définir les modalités de poursuite de l'opération.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de financement des études et procédures préalables au lancement des travaux de l'échangeur de la Varizelle à Saint-Chamond,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget voirie sur le compte 20411.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU